

Ecole Saint- Patrick

16 novembre 2015

Chers parents,

Voici quelques informations importantes pour la rentrée scolaire 2015/2016 :

Date de rentrée : MARDI 1 SEPTEMBRE 2015 pour toutes les classes

Le jour de la rentrée, à 8h30, regroupement dans la cour.

Les listes des répartitions dans les différentes classes seront affichées à l'entrée de l'école. (Pour les maternelles et cycle 3 sous le préau de l'entrée, pour la CLIS et cycle 2 près de la classe de Mme Chassin). Pour les classes du cycle 2, les parents peuvent accompagner leur enfant dans la classe... seulement le matin du jour de la rentrée.

Les horaires de classe: 8h30 - 11h45 et 13h30 - 16h30

!! [pas de classe le mercredi ni le samedi]

!!! pour les maternelles ouvertures des portes à 11 h 35 et 16 h 25.

Les horaires de l'APC : 16h30 à 17h30 le lundi.

→ A partir de mardi après-midi, l'accueil se fait dans la classe, que ce soit en maternelle ou en primaire dès 8h20 et 13h20.

!! Pour la rentrée des TPS/PS, un courrier spécifique sera envoyé aux familles, avec un premier temps d'accueil la veille de la rentrée.

Cette rentrée 2015/2016 sera marquée par 1 changement : Le départ en retraite de Mme Lebègue. Nous accueillerons donc 1 **nouveau professeur** qui n'a pas encore été nommé à ce jour.

Les élèves sont répartis en fonction de leur date de naissance (en maternelle) et de leurs besoins.
Nous tenons compte également des comportements des uns et des autres.

A la rentrée la répartition des classes sera la suivante :

TPS / PS	Mme LAPLACE
PS	Nomination en Juillet
PS/ MS	Mme FOURNIER
MS / GS	Mme « ISABELLE » ANISIEWICZ
GS	Mme CHASSIN
CP	Mme HORNOY
CP	Mme RICHEVAL
CE1	Mme MONY
CE1/CE2	Mme LIBRE
CE2	Mme BOCQUET
CM1	Mme ALEXANDRE
CM1/CM2	Mr FOURNIER
CM2	Mme BOUTE
CLIS	Mme OSINSKI

Fournitures :

L'école se charge de commander les fournitures communes et le règlement des fournitures commandées par l'école se fera le jour de la rentrée : remettre à chaque enfant une enveloppe [nom + classe] contenant **la somme exacte**.

Assurez-vous que votre enfant possède tout son matériel pour la rentrée et **vérifiez-le régulièrement** tout au long de l'année.

Participation des familles :

Les frais de participation des familles (scolarités) seront à régler dès la réception du bordereau de paiement en début de mois.

Vous pouvez choisir le mode de paiement en chèque à l'ordre de « école Saint-Patrick » ou en **espèces**, nous vous demandons de bien vouloir **faire l'appoint** ...

Attention : Le tableau de paiement est à conserver absolument. Si vous le perdez, ou oubliez de le remettre à l'enseignante, en cas de litige, seule sera retenue « la réclamation » de l'école.

Tarifs mensuels pour l'année scolaire 2015/2016 décidés par le Conseil d'administration

1 enfant scolarisé à l'école	: 34 €
2 enfants scolarisés à l'école	: 52 €
3 enfants scolarisés à l'école	: 70 €
4 enfants scolarisés à l'école	: 87 €

Il faut régler les frais de participation des familles régulièrement. Passé le 15 de chaque mois, un courrier de rappel sera adressé.

LA CATECHESE

L'emploi du temps comprend le temps réservé à la pastorale. La catéchèse aura lieu sur le temps de classe, sous la responsabilité de mamans catéchistes.

Les parents des élèves de CE2 qui souhaitent que leur enfant suive le parcours catéchétique doivent inscrire leur enfant en paroisse.

Vous serez avertis en début d'année des dates d'inscription à la paroisse.

CANTINE :

Pour acheter des tickets de cantine, donner à l'enseignant dans une enveloppe avec nom et prénom de l'enfant votre règlement pour 10 tickets (45€) et cela dès le jour de la rentrée. !! Tarif pour un repas occasionnel : 5 € !!

Attention : **Aucun enfant ne sera accepté à la cantine sans son ticket.**

La cantine fonctionnera dès le mardi 1^{er} septembre.

GARDERIE ET ETUDE

La garderie et l'étude démarrent le jeudi 3 septembre.

Comme pour cette année, vous réglerez la garderie par des tickets qui sont au tarif de 0.30€ pour $\frac{1}{4}$ d'heure et que vous pouvez acheter directement à la garderie !!! Tout $\frac{1}{4}$ d'heure entamé est dû.

La garderie a lieu de 7h30 à 8 h20, dans la classe de maternelle de Mme Fournier et le soir au même endroit de 16 h 30 jusque **18h30 maximum**. L'étude est assurée par l'assistante d'éducation. Elle a lieu de 16h30 à 17h30.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances, reposantes et studieuses !

Le chef d'établissement et l'équipe éducative.